



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2022-331-1

Version PDF

Référence : 2022-331

Ottawa, le 15 décembre 2022

Dossier public : 1011-NOC2022-0331

Avis d'audience

23 février 2023

Région de la Capitale nationale

Modifications aux articles 1 et 2

[\[Soumettre une intervention/observation/réponse ou consulter les documents connexes\]](#)

Donnant suite à l'avis de consultation de radiodiffusion 2022-331, le Conseil annonce ce qui suit :

Les articles suivants sont modifiés et les changements sont en caractère gras :

Article 1

Radio Boréale
La Sarre (Québec)
Demande 2020-0185-8

Demande présentée par Radio Boréale en vue de modifier la licence de radiodiffusion de la station de radio FM communautaire de langue française CHOW-FM Amos.

Adresse du titulaire :

461, 1re rue Ouest
Amos (Québec)
J9T 2M3

Courriel : info@radioboreale.com

Courriel pour demander la version électronique de la demande :
dir.admin@radioboreale.com ou info@radioboreale.com

Article 2

Radio Boréale
Rouyn-Noranda (Québec)
Demande 2020-0187-4

Demande présentée par Radio Boréale en vue de modifier la licence de radiodiffusion de la station de radio FM communautaire de langue française CHOW-FM Amos.

Adresse du titulaire :

461, 1re rue Ouest

Amos (Québec)

J9T 2M3

Courriel : info@radioboreale.com

Courriel pour demander la version électronique de la demande :

dir.admin@radioboreale.com ou info@radioboreale.com

Secrétaire général